
SECTION 1) IDENTIFICATION DE PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identificateur du produit	531021		
Nom du Produit	Crosstrans 206		
Date de Révision	Mar 31, 2015	Date d'Impression	Mar 31, 2015
Remplace Date:	N.A.		
Nom du Fabricant	Cross Oil Refining & Marketing, Inc.		
Adresse	484 E. 6th Street Smackover, AR, US, 71762		
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC (800) 424-9300		
Numéro de téléphone	870-864-7800		
Usage Général:	Huile isolant électrique		

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification:

N'est pas classifié sous GHS.

Mention d'Avertissement:

Aucune mention.

Mentions de Dangers:

Aucune mention de danger GHS.

Conseils de Prudence-Général:

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de Prudence-Prévention:

Aucuns conseils spécifiques.

Conseils de Prudence-Réaction:

Aucuns conseils spécifiques.

Conseils de Prudence-Entreposage:

Aucuns conseils spécifiques.

Conseils de Prudence-Décharge:

Aucuns conseils spécifiques.

Selon la RCRA, c'est la responsabilité de l'utilisateur du produit à déterminer, au moment de la décharge, si le produit répond aux critères définis par la RCRA pour les déchets dangereux.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

CAS	Nom du composant chimique	% Poids
0064742-53-6	Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités	77% - 100%

SECTION 4) PREMIER SOINS

Inhalation:

Déplacer la personne exposée à l'air frais. Gardez-la dans une position qui facilite la respiration. Ayez recours à un médecin si vous êtes exposé, vous vous sentez malade (maux de têtes, nausées, somnolences, etc.) ou vous êtes inquiets.

Contact avec les yeux:

En cas d'irritation, tenir les paupières ouvertes et rincer avec prudence les yeux avec de l'eau tiède, qui coule doucement, pendant 15-20 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau:

Rincer/Laver l'endroit affecté avec de l'eau tiède et du savon doux pendant 5 minutes, ou jusqu'au moment où le produit est enlevé. En cas d'exposition prouvée ou de la concerne: consulter un médecin ou obtenir de l'attention spécialisée.

Ingestion:

Rincer la bouche. Si vous vous sentez malade ou inquiets, allez obtenir l'avis d'un médecin.

Si plusieurs bouchées ont été avalé, buvez deux grands verres d'eau (16Oz) et allez voir un médecin.

Notes:

Des injections de graisses à hautes vitesses sous la peau peuvent causer des blessures graves. Si elles ne sont pas traitées, la partie affectée va être sujet à infections, défigurements, manque de circulation sanguins et peut nécessiter une amputation. Lorsqu'elle est administrée par des équipements à haute pression, ce matériel peut facilement pénétrer la peau et laisser une piqure sans effusion de sang. Le matériel qui s'est fait injecté dans un doigt peut former un dépôt dans la paume de la main ou, très rarement, dans le coude. Dans les 24 à 48 heures, le patient peut avoir des inflammations, une décoloration et une douleur lancinante dans la zone touchée. Traitement immédiat par un chirurgien spécialiste est recommandé.

SECTION 5) MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinctions appropriés:

Les produits chimiques secs, la mousse, le dioxyde de carbone, l'eau ou la brume sont recommandés. Il est conseillé d'asperger avec de l'eau pour refroidir et protéger les matériaux et structures exposés. Le dioxyde de carbone peut remplacer l'oxygène. Soyez prudents lors de l'utilisation du dioxyde de carbone dans les espaces renfermés. Évitez l'utilisation de la mousse et de l'eau en même temps puisque l'eau détruit la mousse. L'utilisation d'eau ou de mousse peut causer du moussage. Si la fuite ou le déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pour refroidir le récipient et pour protéger ceux qui vont essayer d'arrêter la fuite.

Moyens d'extinctions non-appropriés:

Ne pas utiliser de l'eau en jet.

Risques spécifiques en cas d'incendies:

Les produits de combustions dangereux peuvent inclure : Niveaux toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, des aldéhydes et des cétones irritantes.

Procédure de lutte contre l'incendie:

Isoler les lieux de danger et empêcher l'accès au personnel non-autorisé. Arrêter la fuite ou le déversement si c'est sécuritaire. Rester contre le vent et éviter la fumée. Déplacer les récipients intacts loin de la zone de danger si c'est sécuritaire. Des jets d'eau pulvérisés peuvent être utiles pour minimiser ou disperser la vapeur et protéger le personnel.

Mesures de protections spéciales:

Porter un appareil respiratoire autonome de protection contre la pression et un habit complet de protection contre le feu.

AVERTISSEMENT : Ce produit peut brûler dans un feu.

SECTION 6) DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Procédure d'urgence:

Immédiatement fermer ou isoler les sources d'ignition. Éloigner le plus de gens possible, isoler l'endroit où se trouve le danger et y empêcher l'accès. Ne pas toucher ou marcher sur le matériel déversé. Nettoyer immédiatement. Rassembler le déversement. Éponger ou ajouter du matériel absorbant, non-combustible et inerte, tel que du sable ou de la sciure, au déversement et pelleter le tout dans un contenant pour le dépôt.

Aérer les lieux.

Équipement recommandé:

Appareil respiratoire autonome avec masque complet et pression positive ou un respirateur avec adduction d'air avec un APRA de type évacuation à pression positive (approuvé par la NIOSH).

Précautions individuelles:

Éviter de respirer la vapeur. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas toucher aux contenants endommagés ou aux déversements sauf en portant l'équipement nécessaire.

Ne produise pas des vapeurs à moins que chauffé à des températures de ~ 300 °F.

Précautions environnementaux:

Arrêter le déversement ou la fuite si c'est sécuritaire. Empêcher le matériel déversé de pénétrer dans les égouts, les égouts pluviaux, les cours d'eau naturel et d'autres systèmes de drainage non autorisé en utilisant du sable, de la terre ou d'autres barrières appropriés.

SECTION 7) MANIPULATIONS ET STOCKAGE

Générale:

Laver les mains après l'utilisation.

Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux, la peau ou avec les vêtements.

Ne pas respirer les vapeurs.

Employer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

Interdiction de manger, boire et fumer dans les zones de travaux.

Enlever tout vêtement contaminé et tout équipement de protection dans les zones pour manger.

Exigences pour la Ventilation:

Utiliser seulement avec la ventilation adéquate pour limiter les contaminants atmosphériques à leurs limites d'expositions. L'utilisation de conduits d'aérations locales est conseillée afin de contrôler les émissions à la source.

Exigences de la Salle de Stockage:

Garder les contenants bien fermés et proprement étiqueté. Conserver dans un endroit refroidit, sec et bien aéré loin de la chaleur, de la lumière directe du soleil, des oxydants forts et d'éventuelles incompatibilités. Conserver dans des contenants approuvés et qui sont protégés contre les dommages physiques. Garder tous les contenants scellés de façon sécuritaire lorsqu'ils ne sont pas utilisés. L'entreposage intérieur doit satisfaire aux normes de l'OSHA et les codes d'incendie appropriés. Les contenants ayant été ouverts doivent être à nouveau scellé pour prévenir les déversements. Les contenants vide contiennent des restes et peuvent être dangereux.

La plus raisonnable température de manipulation minimum doit être conservée. Minimaliser les moments d'exposition aux températures élevés. La contamination avec l'eau doit être évitée.

SECTION 8) CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Les contrôles d'ingénieries appropriés:

Fournir une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles d'ingénieries pour garder les concentrations aériennes de particules de vapeurs en dessous de leurs limites respectives.

Protection des Yeux:

Porter une protection oculaire avec protection latéraux ou des lunettes. Porter des lunettes résistantes aux impacts, aux éclaboussures et à la ventilation indirecte lorsque vous travaillez avec des liquides. Si une protection additionnelle est nécessaire pour le visage entier, utilisez en plus un écran facial.

Protection de la peau:

L'utilisation de gants, conformes aux normes pertinentes, faites à partir des matériaux suivants peut apporter une protection chimique convenable : PVC, néoprène ou gants en caoutchouc nitrile. La convenance et la solidité des gants dépendent de son usage, ex. la fréquence et la durée du contact, la résistance chimique des matériaux formants le gant, l'épaisseur du gant, l'habileté. Toujours demander l'avis des fournisseurs de gants. Les gants contaminés doivent se faire remplacer. Il est recommandé de porter un sarrau et des bottes excessives fait de matériaux qui ne laissent pas pénétrer les produits chimiques tels que du néoprène ou du caoutchouc de nitrile pour éviter le contact avec la peau. L'équipement de protection doit être choisit en se basant sur la concentration et la quantité de la substance dangereuse présent sur chaque lieu de travail.

Protection respiratoire:

Si les contrôles d'ingénieries ne gardent pas les concentrations aériennes à un niveau adéquat pour protéger les travailleurs, un programme de protection respiratoire qui conformes ou est l'équivalent de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 devrait être suivis. Vérifier auprès de fournisseurs d'équipements de protection respiratoire. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utilisez un respirateur intégral à adduction d'air.

Les respirateurs à adduction d'air devraient être utilisés pour nettoyer les grands déversements ou lorsque vous entrez dans des réservoirs, citernes ou autres espaces confinés.

Nom du composant chimique	OSHA TWA (ppm)	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA-Tables-Z1,2,3	OSHA Carcinogen	OSHA Skin designation	NIOSH TWA (ppm)	NIOSH TWA (mg/m3)	NIOSH STEL (ppm)	NIOSH STEL (mg/m3)	NIOSH Carcinogen
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	500	2000			1							

Nom du composant chimique	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH TWA (mg/m3)	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)	ACGIH Carcinogen	ACGIH Notations	ACGIH TLV Basis
---------------------------	-----------------	-------------------	------------------	--------------------	------------------	-----------------	-----------------

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	7.43200 lb/gal
%Solide par poids	0.00000%
Densité COV	6.71328 lb/gal
% COV	90.32934%
COV réel	6.71328 lb/gal
COV réel	804.45197 g/l
Poids spécifique	0.89055

Apparence	Clair, limpide
Seuil de détection olfactive	N/A
Description de l'Odeur	Odeur minérale
pH	Non disponible
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Inflammabilité	N/A
Symbole du Point d'éclair	N/A
Symbole du Point d'éclair	152.0 °C (305.6 °F)
Viscosité	9.15 cSt @ 40°C (104°F)
Seuil minimal d'inflammabilité	N/A
Seuil maximal d'inflammabilité	N/A
Pression de vapeur	0 mmHg
Densité de vapeur	1+
Point d'écoulement	-46 °C
Point de fusion	N/A
Point minimal d'ébullition	392 °F
Point maximal d'ébullition	794 °F
Température d'auto-inflammation	N/A
Point de décomposition	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Coefficient de répartition eau/huile	N/A

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:

Stable

Polymérisations dangereuses:

Ne se produiront pas.

Produits de décomposition dangereuse:

Lorsqu'il est chauffé à combustion, il se transforme en niveaux toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, des aldéhydes et des cétones irritants.

Matériels incompatibles:

Réagit violemment avec les oxydants forts.

Conditions à éviter:

Éviter la chaleur, les flammes et le contact avec les agents d'oxydation forts.

SECTION 11) INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë:

Aucune information disponible.

Corrosion/irritation de la peau:

Les contacts fréquents et de longues durées peuvent causer une irritation sur la peau.

Dommages/Irritation sérieuses aux Yeux:

Peut irriter mais ne causera aucune blessure permanente aux tissus des yeux.

Cancérogénicité:

L'huile minérale hautement raffinée contient <3% DMSO d'extraits comme mesuré par IP 346. Donc, la classification en tant que cancérigène n'est pas applicable.

Toxicité pour la reproduction:

Aucune information disponible.

Cellules germinales mutagènes:

Aucune information disponible.

Sensibilisation des voies respiratoires et de la peau:

Aucune information disponible.

Toxicités pour certains organes cibles- Exposition unique:

Aucune information disponible.

Toxicités pour certains organes cibles- Exposition à répétition:

Aucune information disponible.

Danger d'Aspiration:

Aucune information disponible.

0064742-53-6

Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités

LD50 (Rodent - rat, Oral) : >5000 mg/kg, Toxic effects : Behavioral - somnolence (general depressed activity).

LD50 (Rodent - rabbit, Administration onto the skin) : >2000 mg/kg, Toxic effects : Skin and Appendages - primary irritation (after topical exposure)

SECTION 12) INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Toxicité:

Ce produit n'est pas toxique pour les poissons mais peut recouvrir les branchies ce qui cause la suffocation des poissons si elle est déversée dans des eaux creuses et ayant un grand courant. Ce produit peut être moyennement toxique aux amphibiens en empêchant la respiration cutanée.

Ce produit peut causer des troubles gastro-intestinaux aux oiseaux et aux mammifères qui l'auraient digéré.

Si ce produit est appliqué sur des plantes, elle peut tuer des herbes et les petites plantes en interférant avec la transpiration et la respiration de celles-ci.

Persistance et biodégradabilité:

Est rapidement biodégradable. La biodégradation est possible en 100 à 120 jours en milieu d'aérobic à des températures supérieures à 70 ° F.

Bioaccumulation / accumulation:

Aucune information disponible.

Mobilité dans l'environnement:

Aucune information disponible.

Autres effets indésirables:

Aucune information disponible.

SECTION 13) CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus:

D'après la RCRA c'est sous la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer au moment de le jeter si le produit respecte les critères du RCRA en tant que déchets dangereux. La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec les lois Fédérales, provinciales et locales.

Les contenants vides peuvent contenir des résidus ce qui peut présenter des nouveaux dangers au matériel. Donc, ne pas mettre de pression, couper, vernir, souder ou utiliser pour tout autre raison. Retourner les bidons dans un centre de remise en état pour qu'ils soient lavés et réutilisés adéquatement.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information du U.S DOT:

Livraison en Vrac: n'applique pas aux huiles expédiés en vrac.
Livraison non-vrac: n'applique pas aux huiles n'étant pas expédiés en vrac.
Numéro d'Identification : Pas Applicable.
Classe de danger : Pas Applicable.
Autre : Voir 49CFR pour les exigences supplémentaires sur les descriptions, les moyens de transports permises et les emballages.
Pour plus d'information concernant les déversements durant le transport, consulter le plus récent DOT Guide des mesures d'urgence pour les incidents de matériaux dangereux (Emergency Response Guidebook for Hazardous Materials Incidents), DOT P 5800.3.

Information du IMDG:

Ce matériel n'est pas classifié en tant que dangereux sous les réglementations du IMDG.

Informations du IATA:

Ce matériel n'est pas classifié en tant que dangereux sous les réglementations du IATA.

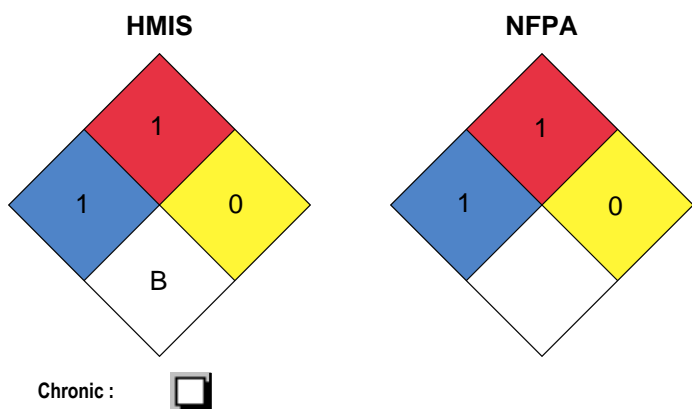
SECTION 15) RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	% Poids	Liste de règlement
0064742-53-6	Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	77% - 100%	SARA312,TSCA

SECTION 16) DES AUTRES INFORMATION INCLUANT L'INFORMATION SUR LA PREPARATION ET LA REVISION DE LA SDS

Glossaire:

ACGIH- Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux; ANSI- Institut Américain de Normalisation; TMD canadienne- Transport des Marchandises Dangereuses Canadiennes; CAS - Chemical Abstract Service; Chemtrec - Centre d'urgence chimique des transports (US); CHIP - Information sur les dangers des produits chimiques et d'emballage; DSL-Liste intérieure des substances; CE - concentration équivalente; EH40 (UK)- Note d'orientation HSE, EH40 Limites d'Exposition Professionnelles; EPCRA - Planification d'Urgence et l'Acte du Droit-de-savoir de la Communauté; HMIS - Service d'Information des Matériaux Dangereux; LC- Concentration létale; LD - Dose létale; NFPA - National Fire Protection Association; OEL- Limites d'Exposition professionnelle; OSHA - l'Administration de la santé et de la sécurité, US Département of Labor, PEL - Limite d'Exposition Admissible; SARA (titre III) - Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, PARTIE 313; ARA - Auto-appareils de protection respiratoire STEL - Limite d'exposition de courte durée; TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality; TLV - Valeur limite d'exposition; TSCA - Toxic Substances Control Act public law 94-469; TWA - Valeur pondérée dans le temps; US DOT- Département américain des Transports; SIMDUT Système d'information sur les matières dangereuses.



DISCLAIMER

L'information fournie dans cette fiche de données de sécurité est considérée précise et fiable à partir des informations, issues de sources internes et externes, au meilleur des connaissances de la compagnie Martin Operating Partnership. Par contre, la compagnie Martin Operating Partnership ne fait aucune déclaration, garantie ou promesse, explicite ou implicite, de commercialisation ou d'adaptation pour chaque objectif particulier, de l'exactitude de ces informations ou le résultat obtenus à leur utilisation, ou de la quantité suffisante ou insuffisante d'information présentée. Martin Operating Partnership n'assume aucune responsabilité pour les blessures du destinataire ou d'une troisième personne ou pour quelconque dommages causés à une propriété et le destinataire assume tous ces risques. Il est possible que ce produit soit formé par des produits de d'autres compagnies. Dans de nombreux cas, surtout lorsqu'il est question de secrets commerciaux ou de matériel de formule secrète, les Ressources Martin, une Division de Martin Operating Partnership L.P., doit faire confiance sur l'information qui lui est fourni sur le matériel par le distributeur ou le fabricant de celui-ci.